

Article 31 du Règlement

Je viens de participer, sur la colline du Parlement, à un dîner organisé en l'honneur du séminaire national des 4-H sur la citoyenneté, séminaire qui permet aux membres des 4-H de se renseigner sur les activités parlementaires. Ces membres sont des passionnés d'agriculture qui peuvent très bien expliquer aux parlementaires la nécessité de soutenir ce secteur.

Comme il représente une région agricole de notre pays, le député peut-il nous dire s'il appuie le programme des 4-H du Canada et nous expliquer son importance pour tous les Canadiens?

M. Hoepfner: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question.

J'ai toujours appuyé le programme des 4-H. Le Parti réformiste est aussi très favorable à ce programme et à la R-D dans le domaine agricole. Les deux vont d'ailleurs probablement de pair.

Lorsqu'il faut protéger et défendre l'agriculture, je ne reste jamais à l'arrière-scène. Je suis toujours aux premiers rangs. Je vais continuer d'agir ainsi et je suis heureux d'avoir la possibilité de le faire.

Le Président: Chers collègues, comme il est maintenant 14 heures, conformément à l'article 35 du Règlement, la Chambre passe maintenant aux déclarations de députés.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'ANNIVERSAIRE DU JOUR DE LA VICTOIRE EN EUROPE

M. Andy Mitchell (Parry Sound—Muskoka, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour souligner des efforts particuliers déployés par un certain nombre de mes électeurs, qui ont collaboré tous ensemble à la mise sur pied d'un événement très spécial dans ma circonscription.

Les 6 et 7 mai prochains aura lieu à l'aéroport Muskoka un spectacle aérien, dont le thème sera High Hopes—Looking Back, Flying Forward, pour célébrer le 50^e anniversaire du Jour de la victoire en Europe.

Lors de ces célébrations familiales étalées sur deux jours, des anciens combattants, des historiens, des représentants de l'industrie de l'aviation, des dignitaires internationaux, des pilotes et des passionnés des avions feront la promotion de tout ce qui est lié aux voyages par avion. Les spectateurs pourront voir, notamment, un bombardier Lancaster, un Mitchell B-25, des répliques de la Première Guerre mondiale, un Hercules C-130 ainsi qu'un Tigermoth et un Grasshopper.

Les promoteurs de ce projet voulaient à la fois rendre hommage à ceux qui ont servi sous les drapeaux pendant la Seconde Guerre mondiale et stimuler l'activité économique à l'aéroport Muskoka, qui est reconnu depuis longtemps comme un rouage important de notre économie locale.

Je félicite les promoteurs de l'énergie et de l'esprit qu'ils ont insufflés dans ce projet.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Michel Daviault (Ahuntsic, BQ): Monsieur le Président, hier, la secrétaire parlementaire du ministre de l'Immigration s'est exprimée contre une motion d'un de ses collègues libéraux. Cette motion rappelait aux Québécois et aux Canadiens que tout pays ou groupe politique recourant au génocide commet un crime contre l'humanité.

Notre amendement citait l'exemple du génocide arménien que le gouvernement canadien continue d'ignorer, et ce afin que de tels actes de barbarie ne sombrent pas dans l'oubli.

La députée obéissait probablement aux nouvelles priorités du gouvernement en matière d'Affaires étrangères où priment désormais les seuls intérêts commerciaux au détriment de la promotion des droits et libertés dans le monde.

Le refus du gouvernement de remettre en question la vente de ses chasseurs bombardiers CF-5 à la Turquie, et ce, malgré l'offensive turque contre les populations kurdes, en est un exemple honteux.

* * *

[Traduction]

LA CROSSE

Mme Daphne Jennings (Mission—Coquitlam, Réf.): Monsieur le Président, le gouvernement a adopté une loi pour confirmer que la crosse resterait un sport national. Or, voici que, un an plus tard, on lutte encore pour faire reconnaître la crosse comme sport national.

Qui les Canadiens ont-ils élu pour prendre des décisions en leur nom? Les 295 députés élus en octobre 1993 ou les quelques personnes qui décident quels sports seront financés? Certes, des compressions s'imposent. Cependant, les lignes directrices et leur application à la répartition des fonds sont injustes.

À un jour d'avis, la crosse a perdu 60 p. 100 de son financement. C'est injuste. Ceux qui prennent les décisions ont oublié que la crosse a été mise de côté comme sport national depuis 60 ans, contrairement au hockey qui reste populaire à cause de l'appui dont il a toujours joui.

Je rappelle à la Chambre qu'en 1904 le Canada a envoyé sa première délégation aux Jeux olympiques. La crosse est le seul sport d'équipe où le Canada a remporté plus de médailles que tous les autres pays réunis.

La crosse gagne constamment en popularité, comme on a pu le constater aux Jeux du Commonwealth de l'an dernier. Nos jeunes ont besoin d'un soutien financier pour continuer de jouer à la crosse.

* * *

LES SOINS DE SANTÉ

M. John Maloney (Erie, Lib.): Monsieur le Président, j'ai été très troublé d'apprendre par les médias qu'un jeune d'Edmonton s'était vu refuser le droit de figurer sur la liste d'attente pour